

Commission ad hoc « Allocation-Ressources »

Communiqué n° 2 - Séance du 6 octobre 2008

La commission ad hoc « Allocation-Ressources » a consacré cette troisième rencontre à prendre connaissance de l'avancement des travaux du groupe technique qu'elle avait mandaté lors de la séance précédente.

Elle a ainsi été informée des premiers critères retenus par le groupe de travail, permettant de qualifier les populations concernées et de la manière dont les zones d'influence des Centres pourraient être définies.

L'étape suivante consistera à :

- Proposer un mode de recensement pour les Centres, en fonction du nombre et des types de populations des secteurs, selon les 4 indicateurs « objectifs » retenus.
- Etudier un cadre d'analyse pour une première évaluation comparative « socle de base » selon contrat de prestations FASE. Divers éléments de pondération seront à prendre en considération en fonction des zones d'influences réelles ou d'éléments spécifiques.
- présenter un modèle de fiche signalétique, incluant les ressources allouées, et 4 exemples.

Un exemple de fiche signalétique a en outre été présenté ainsi que des exemples tests réalisés sur deux communes suburbaines disposant de différentes unités d'animation.

Satisfaite de ces premiers éléments, la commission a remercié le groupe technique pour l'important travail accompli et a donné son accord de principe afin que le GT poursuive son mandat selon la planification proposée.

Membres de la commission ad hoc :

Alain-Dominique Mauris, Président, Délégué de l'Etat (Bureau)
Thierry Apothéloz, Délégué des communes (Bureau)
Monique Boget, Déléguée des communes
Maurice Dandelot, Délégué de l'Etat (Finances)
Claudio Devel, Délégué Ville de Genève
Bernard Dosso, Délégué FCLR (Finances)
Claude Dupanloup, Secrétaire général FASE (Bureau)
Patricia Gähwiler, Déléguée du personnel (Bureau)
Jean-Marc Goy, Délégué FCLR (CEP)
Katia Merlino, Déléguée FCLR (Bureau)
Sandro Vuataz, Délégué du personnel (Finances)